

Séance du Conseil Municipal du 26/01/2012

N° 001

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2012002

Signataire : ABW/PC

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2011

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2011,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 Décembre 2011.

Reçu en Préfecture le : 03/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 03/02/2012

le Maire

Jacques SALVATOR

Pour le Maire

L'Adjoint délégué

Compte Rendu du Conseil Municipal du 26/01/2012

L'AN DEUX MILLE DOUZE, le 26 Janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Janvier 2012, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, M.VANNIER, Mmes DIAKITE, LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ M. LOGRE, Mme KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjointes au Maire,

Mme LOURENCO, M. VINCENT, Mmes MADI, SANDT, MM. GUERRIEN, MALEME, KETFI, OGE, Mmes ZAHIR, HARKATI, MM. MILIA, BEAUDET, KARMAN, DEL MONTE, Mme KARMAN SUCH, M. RUER, Mmes GRARE, DESCAMPS, M. MENIA, Mmes LENOURY, AHMED, KOUAME Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
M. MONINO	M. MAIZA	Mme M'DAHOMA MOHAMED	Mme LE BIHAN
M. HAFIDI	Mme KHELAF	Mme LATOUR	M. RUER
M. LANTERNIER	Mme ZAHIR	Mme DERKAOUI	M. DEL MONTE
Mme HAMMACHE	M. LOGRE	M. KAMALA	Mme GRARE
M. MINIMBU	M. VANNIER	M. PAUPERT	Mme DESCAMPS

Absents : Mme CHIBAH, M. AUGY

Excusé : M. ROS

Mme RATZEL TOGO étant arrivée à 19H30 représentée par Mme FOURNIER.

Mme SANDT étant arrivée à 20H30 représentée par Mme HARKATI

M. MILIA étant arrivé à 19H46.

M. MENIA et Mme. LENOURY étant arrivés à 19H00.

Les groupes «Communiste et Citoyen», «Gauche Indépendante et Citoyenne» et «UMP» se sont retirés à partir de la question n°17.

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

QUESTION N° 001 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 15 Décembre 2011

A l'unanimité.

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 Décembre 2011.

QUESTION N° 002 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Admissions en non valeur

A l'unanimité.

DECIDE l'admission en non valeur de créances irrécouvrables pour la somme de **31 104,12 €**.

QUESTION N° 003 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Remplacement d'un représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'association les seniors d'Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil, le groupe «Gauche indépendante et citoyenne» s'étant abstenu

DESIGNE Véronique HAMMACHE en lieu et place de Dario MALEME pour représenter le conseil municipal au conseil d'administration de l'association les "seniors d'Aubervilliers".

QUESTION N° 004 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Remplacement d'un représentant du conseil municipal dans les conseils d'administrations du collège DIDEROT et du L.E.P. D'ALEMBERT.

A la majorité des membres du conseil, les groupes "Communiste et citoyen" et "Gauche indépendante et citoyenne" ayant voté contre, le groupe MODEM s'étant abstenu,

DESIGNE les représentants suivants aux conseils d'administration du collège DIDEROT et du LEP D'ALEMBERT en lieu et place de Marie KOUAME :

- **Pour le collège DIDEROT : D.GARNIER**
 - **Pour le LEP D'ALEMBERT : V.HAMMACHE**
-

QUESTION N° 005 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Désignation d'un représentant du Conseil municipal pour siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris

A l'unanimité.

DESIGNE Odile FOURNIER, Adjointe au Maire, comme représentante de la Commune pour siéger au sein du Comité stratégique de la Société du Grand Paris

QUESTION N° 006 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET
OBJET : Signature du Contrat local de santé

A l'unanimité.

APPROUVE le Contrat Local de Santé (CLS) d'Aubervilliers,

AUTORISE le maire à le signer.

QUESTION N° 007 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET
OBJET : Adhésion à la "Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville".

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à adhérer à la Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville,

INDIQUE que le montant de l'adhésion est fixé pour la Commune à 300 € pour 2012.

QUESTION N° 008 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET
OBJET : Signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers,

A l'unanimité.

APPROUVE le principe et le contenu de la convention d'objectifs entre la Ville d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre des activités de conseil et d'information sur logement de l'ADIL 93 à Aubervilliers.

APPROUVE l'attribution d'une subvention annuelle de 5 000 euros TTC à l'ADIL 93 pour la soutenir financièrement dans l'exercice de ces activités.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs

QUESTION N° 009 -1- RAPPORTEUR Evelyne YONNET
OBJET : Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers : 33 rue Lautréamont

A l'unanimité.

DECIDE d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 33 rue Lautréamont à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AJ 59, d'une superficie de 264 m².

QUESTION N° 009 -2- RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 23 rue Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers Paul Verlaine

A l'unanimité.

DECIDE d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 23 rue Paul Verlaine à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AL 56, d'une superficie de 103 m².

QUESTION N° 009 -3- RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Incorporation de biens présumés sans maître dans le patrimoine communal pour les adresses suivantes à Aubervilliers 149 rue des Cités

A l'unanimité.

DECIDE d'incorporer dans le domaine communal le bien sans maître situé 149 rue des Cités à Aubervilliers, sur la parcelle cadastrée AX 126, d'une superficie de 78 m².

QUESTION N° 010 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Prorogation de la convention fixant les relations de coopération entre la Commune d'Aubervilliers et l'association "Comité des Œuvres Sociales des personnels de la ville et des établissements publics communaux d'Aubervilliers".

A l'unanimité.

PROROGUE la convention fixant les relations de coopération entre la Ville d'Aubervilliers et l'Association « Comité des Œuvres Sociales des Personnels de la Ville et des Etablissements Publics Communaux d'Aubervilliers » pour une durée d'un an du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

AUTORISE le Maire à la signer.

QUESTION N° 011 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Demande de permis de démolir d'un entrepôt au 124, rue Henri Barbusse. Autorisation de dépôt de permis de démolir et autorisation de signature.

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à déposer une demande de permis de démolir pour la démolition de l'entrepôt « Tocqueville » au 124, rue Henri Barbusse, à Aubervilliers.

AUTORISE le Maire à signer le permis de démolir.

QUESTION N° 012 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Réalisation du groupe scolaire Barbusse. Approbation de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre. Autorisation du Maire à le signer.

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du groupe scolaire au 124, rue Henri Barbusse conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le mercredi 18 janvier 2011 portant le montant de la rémunération de la maîtrise d'œuvre de 1 075 500 € HT à 1 167 381.16 €HT, faisant ressortir une plus-value de 91 881.16€ HT (+ 8.54%).

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du groupe scolaire au 124, rue Henri Barbusse avec la groupement formé autour de l'Atelier d'architecture PHILEAS.

QUESTION N° 013 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Création d'une crèche 15/15 bis avenue de la République. Approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux.

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République. Cet avenant porte le montant global des travaux de 1 323 038.34 € H.T. à 1 388 205.84 € H.T. faisant ainsi ressortir une plus-value de 65 167.49€ H.T., soit +4.93% du montant global du marché.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une crèche au 15/15 bis avenue de la République avec l'entreprise F.P.B.

QUESTION N° 014 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et les élus – Année 2012. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

APPROUVE le projet de marché relatif à la fourniture de titres de transport et prestations annexes pour les personnels et les élus, passé pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2012 et comportant les los et seuils annuels suivants :

- **lot n°1** : Fourniture et gestion des titres de transports aériens, ferroviaires et de prestations annexes destinées aux agents et aux élus de la ville d'Aubervilliers dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions

○ Seuil minimum : 20 000 € HT

Seuil maximum: 89 500 € HT

- **lot n°2** : Fourniture de titres de transports aériens pour les personnels communaux et leur famille sous condition législative

- o Seuil minimum : 15 000 € HT

- o Seuil maximum: 60 000 € HT

QUESTION N° 015 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012. Approbation de l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais »

A l'unanimité.

APPROUVE l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais » du marché de fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 18 janvier 2012. Cet avenant porte le seuil maximum du lot n°4 initialement de 23 000 € TTC à 26 450 € TTC, dégageant ainsi une plus-value de 3 450 € (+15%). Il est passé pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2012.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au lot n°4 « Fruits et légumes frais » du marché de fourniture de denrées alimentaires pour la petite enfance pour les années 2011 à 2012 avec l'entreprise QUINTIN.

QUESTION N° 016 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre Dame des Vertus pour l'année 2012. Inscription de la dépense au budget communal.

A l'unanimité.

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat et notamment auprès de la Direction des Affaires Culturelles d'Ile de France ainsi qu'auprès de tout organisme susceptible de financer ce type d'opération.

AUTORISE le Maire à signer les conventions qui pourraient en définir les modalités d'exécution.

QUESTION N° 017 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal

A la majorité des membres du conseil, les groupes "Communiste et citoyen", "Gauche indépendante et citoyenne", "MODEM" et "UMP" ayant voté contre

ADOPTE la modification du premier paragraphe de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal intitulé « Espace d'expression des groupes dans le journal municipal et sur le site de la ville » de la manière suivante : « Il est prévu dans le journal municipal et sur le site de la ville des espaces d'expression pour les groupes du conseil municipal. Ces espaces sont répartis entre la majorité et l'opposition municipales de manière équivalente en quantité. Les espaces ainsi attribués à la majorité et à l'opposition municipales sont répartis équitablement entre chacune des tendances composant celles-ci ».

DIT que les dispositions suivantes de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal demeurent inchangées.

QUESTION N° 018 - RAPPORTEUR Jean François MONINO

OBJET : Election de la commission d'appel d'Offres

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 019 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : ZAC du MARCREUX: Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2010 présenté par SEQUANO Aménagement et de l'avenant n°13

A l'unanimité.

APPROUVE le compte rendu annuel à la Collectivité locale présenté pour la ZAC du Marcreux, pour l'année 2010, portant le budget de l'opération à 25 913 860,11 €.

DIT que la Ville ne versera pas de participation cette année.

PROROGÉ la durée du traité de concession jusqu'au 31 décembre 2013 afin de procéder aux diverses régularisations foncières nécessaires pour la clôture administrative, foncière et financière de l'opération.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 13.

QUESTION N° 020 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : ZAC EMILE DUBOIS: Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) 2010 présenté par Sequano Aménagement

A l'unanimité.

APPROUVE l'approbation du Compte Rendu Annuel à la collectivité Locale présenté par la SEQUANO Aménagement pour la ZAC Emile DUBOIS, pour l'année 2010, portant l'élaboration du budget de l'opération à 6 169 291,15 €.

DIT que suite à la hausse de la valeur des terrains apportés à l'opération par la ville après avis de France Domaine, cette participation s'élève à 2 621 503,56 € dont 396 750 € d'apport en nature.

DIT que la ville versera 200 000 € de participation en 2011, 200 000 € en 2012 et 291 247,64 € en 2013 soit un montant total de 691 247,64 €

QUESTION N° 021 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : cession du 4 rue Pierre Curie à Aubervilliers, bien en totalité situé sur la parcelle cadastrée A 43, au profit de la SCI H & R ou tout substitué.

A l'unanimité.

DECIDE de céder le bien en totalité situé 4 rue Pierre Curie à Aubervilliers sur la parcelle cadastrée A 43 d'une surface au sol de 200 m² et d'une superficie utile de 504 m² au profit de la SCI H & R ou tout substitué afin de créer des logements conformes aux orientations politiques de la commune et de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune.

FIXE le prix de cession à 414.000 € majorés des frais notariés d'acquisition.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 022 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : cession du 46 rue de la Motte à Aubervilliers, terrain cadastré AS 106, d'une superficie de 266 m², au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.

A l'unanimité.

DECIDE de céder le terrain situé 46 rue de la Motte à Aubervilliers, cadastré AS 106 d'une superficie de 266 m² au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.

FIXE le prix de cession à 106.500 €, valeur libre de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 023 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2011 par la commune d'Aubervilliers.

A l'unanimité.

PREND acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2011 par la commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

QUESTION N° 026 - RAPPORTEUR Jean-Yves VANNIER

OBJET : Octroi d'une subvention pour surcharge foncière au bénéfice de la SA d'HLM EFIDIS en vue de la réalisation d'un programme de 61 logements sociaux sur le terrain sis 9, rue du Clos Bénard

A la majorité des membres du conseil, Madame DESCAMP groupe «MODEM» s'étant abstenue

DECIDE l'octroi au bénéfice de la SA d'HLM EFIDIS d'une subvention pour surcharge foncière d'un montant de 725.197 euros.

DECIDE que cette subvention sera versée qu'une fois le montant du versement pour Dépassement du Plafond Légal de Densité réglé par la SA d'HLM EFIDIS.

QUESTION N° 027 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER

OBJET : Création d'une mission d'information et d'évaluation portant sur le site de la documentation française.

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 028 - RAPPORTEUR Jean Yves VANNIER

OBJET : Le Campus Condorcet. Procédure de déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

A l'unanimité.

DECIDE : d'émettre un avis favorable au dossier de DUP valant mise en compatibilité du PLU tel que soumis au présent conseil.

QUESTION N° 029 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI - Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Envoi d'une délégation aux 3èmes Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne à Hébron (23-24 janvier 2012)

A l'unanimité.

APPROUVE la participation d'une délégation de la ville d'Aubervilliers aux 3^{ème} Assises de la coopération décentralisée franco-palestinienne à Hébron qui est composée de :

- Mme Christine RATZEL-TOGO, Maire-Adjointe en charge de la Coopération décentralisée,
- M. Carlos SEMEDO, directeur de la Direction de la vie associative et des relations internationales,

DIT que Mme Christine RATZEL-TOGO part du 21 au 25 janvier 2012, suivant le programme organisé par Cités-Unis France et le Réseau Coopération Décentralisée pour la Palestine et que M. Carlos SEMEDO part du 22 au 29 janvier 2012. Il prolonge sa mission afin de travailler sur les projets d'échange entre la Ville d'Aubervilliers et Beit Jala (ville de Palestine jumelée avec Aubervilliers).

DIT que les frais de voyage de la délégation seront pris en charge par la ville d'Aubervilliers.

QUESTION N° 030 - RAPPORTEUR Yacine DIAKITE

OBJET : Subvention 2012 du Conseil régional d'Ile-de-France pour des actions de convivialité

A l'unanimité.

AUTORISE le maire à solliciter le Conseil régional d'Ile-de-France pour une subvention de 1200 € dans le cadre de son appel à projet « Actions de convivialité 2012 », en vue de financer trois repas de quartier entre juin et juillet 2012 à Aubervilliers.

AUTORISE le maire à percevoir la subvention afférente et à signer les documents ou conventions nécessaires à cet effet.

QUESTION N° 031 - RAPPORTEUR Véronique LE BIHAN

OBJET : Convention de partenariat entre l'association "ADAL", la Caisse de retraite complémentaire HUMANIS et la Commune d'Aubervilliers

A l'unanimité.

AUTORISE, Monsieur le Maire à signer la convention relative au partenariat de l'association ADAL, de la caisse de retraite complémentaire HUMANIS et le CLIC d'Aubervilliers pour la mise en place du projet D-MARCHE.

DIT que la participation financière de la commune s'élève à 717,60€

QUESTION N° 032 - RAPPORTEUR Madame LE BIHAN

OBJET : Convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes handicapés (SSIDPAAH).

A l'unanimité.

APPROUVE la convention relative à des interventions de groupes de parole et de groupes d'analyse de pratiques professionnelles par un(e) psychologue du Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) auprès du personnel du Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Agées et Adultes handicapés (SSIDPAAH).

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

PREND l'engagement d'inscrire à chaque année au budget annexe du SSIDPAAH le crédit nécessaire à cette intervention.

QUESTION N° 033 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention de partenariat entre la commune d'Aubervilliers et la Société par Actions Simplifiée (SAS) Communications Participatives concernant le projet « Génération Réactives »

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 034 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Signature de la convention entre la Commune et la Société RCA ONDECALE pour la réalisation du guide des sports

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer la convention avec la société RCA ONDECALE et à percevoir.

QUESTION N° 035 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) entre l'association « Agence pour l'Education par le Sport » et la Commune d'Aubervilliers.

QUESTION REPORTEE

QUESTION N° 036 - RAPPORTEUR Brahim HEDJEM

OBJET : Présentation des rapports d'activités de l'année 2010 relatifs à la délégation de service public des marchés d'approvisionnement (Centre/ Montfort/ Quatre chemins).

A l'unanimité.

PREND ACTE de la communication des rapports d'activités établis pour l'année 2010 par la Société MANDON, délégataire du service public des marchés d'approvisionnement.

QUESTION N° 037 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Avenant N°2 à la convention Enfance Jeunesse entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint-Denis signée le 22/12/2008, pour l'année 2011

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention Enfance Jeunesse entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint Denis conclue le 22 décembre 2008 concernant l'année 2011.

QUESTION N° 038 - RAPPORTEUR Benoît LOGRE

OBJET : Convention de financement des projets du Fonds d'Accompagnement du Contrat Enfance Jeunesse en Zone Urbaine Sensible

A l'unanimité.

AUTORISE : le Maire a signer la convention de financement des projets du Fonds d'accompagnement du Contrat enfance jeunesse en Zone urbaine sensible

QUESTION N° 039 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE

OBJET : Convention d'objectifs et de financement Etablissement d'accueil du jeune enfant 0-4 ans N° 11-1008 relative au versement de la prestation de service unique pour la micro crèche du 26 rue du long sentier entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine Saint Denis

A l'unanimité.

AUTORISE : Le Maire à signer le projet de convention d'objectifs et de financement Etablissements d'accueil du jeune enfant 0-4ans N° 11-1008

QUESTION N° 040 - RAPPORTEUR Benoit LOGRE

OBJET : Convention de financement n°11-829 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux "Innovations Petite Enfance" entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales

A l'unanimité.

AUTORISE : Le Maire à signer la convention de financement n° 11-829 des projets dans le cadre de l'expérimentation relative aux « Innovations Petite Enfance » entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales,